

<https://www.menouetsesvoisinsdargonne.fr/spip.php?article348>

La page du sourire.

Big bang.

- Revue N°43 -

Date de mise en ligne : dimanche 14 juin 2009

Copyright © Sainte Ménehould et ses Voisins d'Argonne - Tous droits

réservés

-----Dans le Landerneau ménéhildien des années cinquante, une nouvelle nuisance apparut, provoquant une mini-révolution : le dépassement du mur du son par les chasseurs de la base aérienne de Saint-Dizier. Excités par ce nouveau jeu, les pilotes prenaient un malin plaisir à franchir le fameux mur du son, en piqué, juste au-dessus de la cité des pieds de cochon. Dans ces conditions, c'est un véritable coup de tonnerre et les effets en sont spectaculaires : les chiens se mettaient à hurler à la mort, les volailles des basses-cours volaient dans tous les sens, les chats courraient se camoufler sous les voitures, les soiffards des bistrots en renversaient leur Â« canon Â», et le lavoir municipal était silencieux, phénomène jamais observé jusqu'alors et jugé impensable. Il faut dire que les lavandières, fortes matrones à la langue bien pendue, étaient mortes de peur ! (J'exagère un peu : elles ne mourraient pas toutes, mais toutes étaient atteintes, comme l'eût dit notre bon La Fontaine). Les pauvres vaches argonnaises étaient tellement stressées qu'elles ne donnaient presque plus de lait.

-----Il y eut des dégâts matériels, en particulier sur certains toits où les tuiles romaines, de forme arrondie, glissaient, ce qui provoquait des gouttières ; la vitrine d'une petite épicerie, située au bas de la route de Verdun, en amont du carrefour de la gare fut même pulvérisée. Catastrophé, ne sachant que faire, le pauvre épicier se rendit à la gendarmerie pour y porter plainte. Il en ressortit complètement décontenancé et, pour se remettre, il entra au bistrot proche de son magasin, où il retrouva un groupe de copains qui s'empressèrent de le questionner :

----- "Alors, où en est ton histoire de vitrine cassée ?

----- Toujours au même point : les gendarmes m'ont dit que, s'agissant d'un sinistre provoqué par un tiers, il leur fallait le numéro d'immatriculation du véhicule fautif pour que la plainte puisse être enregistrée !!"

-----Le père Ubu n'eût pas fait mieux en matière d'absurdité !

-----Oui, à Menou, le franchissement du mur du son fit beaucoup de bruit, au sens propre comme au sens figuré.

